

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ANIMATION ET GESTION
TOURISTIQUES LOCALES

SESSION 2012

CORRIGÉ

ÉPREUVE E3 – ANALYSE DE L'ESPACE TERRITORIAL

Durée : 4 heures

coefficient : 3

Le corrigé comporte 5 pages, numérotées de la page 1/5 à 5/5.

Éléments de réflexion autour du sujet

« Un PNR transrégional : Les Baronnies Provençales »

Il n'y a pas de plan type attendu mais les candidats devront aborder les points suivants :

I- Les caractéristiques de l'espace du territoire des Baronnies Provençales : un territoire entre Alpes et Méditerranée.

1. Un paysage cloisonné marqué par un important réseau hydrographique.

Les Baronnies Provençales **constituent un territoire de moyenne montagne au relief** Ce sujet est conforme au référentiel du diplôme :

- *Le commanditaire du rapport est identifié : le syndicat mixte Les Baronnies Provençales*
- *La fonction du candidat est : chargé de mission du fait de ses compétences de technicien supérieur en analyse de l'espace territorial appliquées à l'animation et la gestion touristiques locales*
- *Le territoire d'intervention est le périmètre de préfiguration du PNR.*
- *La forme est clairement indiquée: un rapport professionnel. La démarche à suivre est explicitée tant pour le rapport que pour l'élaboration de la représentation cartographique. Il n'y a donc aucun problème ni de plan ni de légende.*
- *L'entrée en matière pourra rappeler que le territoire de préfiguration du parc régional Les Baronnies Provençales est situé à l'interface du bassin méditerranéen et du massif alpin. De plus, ce territoire de moyenne montagne préalpine provençale est situé pour les deux tiers dans la région Rhône-Alpes (département de la Drôme) et pour un tiers dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (département des Hautes-Alpes). Enfin, les acteurs locaux à travers ce projet de parc aspirent à transformer son rôle de territoire de passage en carrefour de développement durable, au croisement des Alpes et de la Méditerranée*
- **compartimenté entre le massif Alpin et la plaine du Rhône.** La plupart des sommets ont une altitude comprise entre 1 000 et 1 600 mètres. Les Baronnies Provençales constituent un **vaste massif calcaire** bordé par des vallées, des gorges et des défilés. Il y a peu de grandes surfaces planes étendues, favorables à l'agriculture et aux déplacements.
- Trois unités paysagères peuvent être distinguées sur cet espace de liaison entre la vallée du Rhône et la vallée de la Durance :
 - Une première zone de plaine à l'ouest sur l'axe Nyons-Dieulefit qui fait la transition entre le Haut-Vaucluse, la Drôme Provençale et les Alpes,
 - Une seconde zone de plaine à l'est autour de la Vallée du Buëch et de la Durance,
 - Une importante zone centrale de moyenne montagne, de gorges et de vallées souvent encaissées.
- Les Baronnies Provençales sont irriguées par un important réseau de rivières qui a structuré l'implantation des lieux d'habitat et d'activités économiques, ainsi que les zones d'échanges. L'Eygues (ou Aygues) et l'Ouvèze sont les principales rivières, alimentées par un important réseau de cours d'eau secondaires, complété à l'est par le Buëch et la Méouge qui relèvent du bassin versant de la Durance et à l'ouest par le Lez (affluent du Rhône). Le régime de ces rivières, à caractère torrentiel, est très irrégulier et fortement marqué par les saisons.

2. Un territoire marqué par la double influence d'un climat méditerranéen et alpin

Le territoire des Baronnies Provençales présente un **climat contrasté sous double influence alpine et méditerranéenne**. Ce climat se caractérise par d'importantes variations saisonnières. L'été est marqué par une importante sécheresse et de fortes chaleurs. L'hiver, au contraire, est rigoureux. Il existe aussi de forts contrastes selon l'altitude et selon l'exposition (adret et ubac).

Ces conditions climatiques ont des influences sur l'étagement de la végétation :

- Etage méso-méditerranéen : chaud et sec (chênes et pins d'Alep, garrigues)
- Etage supra-méditerranéen : chêne, pins sylvestres et landes
- Etage méditerranéo-montagnard : landes et pelouses sommitales souvent à vocation pastorale.

(si l'étagement de la végétation est détaillé par les candidats, les correcteurs valoriseront les copies)

3. Un territoire facile d'accès mais des déplacements internes difficiles.

Les Baronnies Provençales sont faciles d'accès grâce à des axes de circulation majeurs : l'autoroute A7 et la RD94 Nyons-Bollène et l'autoroute A51 et la RD4085 Sisteron- Veynes. Les relations ferroviaires suivent le même tracé que les liaisons autoroutières.

Par ailleurs, la D994 Nyons-Gap les traverse de part en part, assure la liaison Bollène-Gap par Nyons et Serres est l'axe est-ouest majeur pour la circulation et le plus fréquenté. En dehors de cet axe, les autres liaisons se font par de petites routes sinueuses et mal commodes qui permettent d'accéder à de petits villages isolés en franchissant généralement des cols élevés. Donc, les déplacements internes sont plus difficiles. La plus grande partie du territoire est à plus d'une heure d'une entrée d'autoroute voire d'une gare.

4. Une occupation humaine adaptée aux éléments structurels du paysage.

- **Une inégale répartition de la population** : le cœur du territoire, au relief important, est faiblement peuplé, occupé et dominé par l'agriculture. La périphérie du territoire, qui présente un relief plus calme, autour de Nyons à l'ouest, et sur la basse vallée du Buëch autour de Laragne-Montéglin, concentre de part et d'autre du massif la plus grande part de la population et de l'activité économique.
- Mise en valeur du territoire à partir des vallées jusqu'aux pâturages d'altitude. **Celui-ci est encore fortement occupé par l'agriculture** : arboriculture (abricot, pommes), plantes aromatiques (lavande et lavandin), élevage (agneau), vigne. Cette valorisation du territoire est visible à travers des aménagements agricoles, liés à l'activité pastorale (construction de bergeries sur les terrains en altitude ou les flancs des montagnes), liés à la culture de l'olivier et de la vigne (aménagement des versants pentus par des terrasses en pierres, constructions de cabanons en pierres sèches).
- **L'habitat est groupé** sous la forme de village, souvent des villages perchés.
- **Sept villes portes entourent les Baronnies Provençales** (dont six sont visibles sur les cartes à l'exception de Montélimar) : Montélimar, Grignan, Valréas, Vaison-la-Romaine, Sisteron, Veynes et Dieulefit.

II- Une activité et des ressources touristiques au service d'un développement durable.

7 pts

L'activité touristique constitue une activité importante des Baronnies Provençales qui bénéficie à d'autres secteurs comme à l'agriculture, à l'artisanat et plus généralement à toute l'économie en contribuant à valoriser l'image de marque du territoire.

L'attrait du territoire des Baronnies Provençales est avant tout lié à la diversité de ses paysages, à la qualité de ses sites naturels et à la renommée de ses productions locales et de ses savoir-faire. Les principaux facteurs d'attractivité sont liés à l'identité du territoire : les paysages, le climat, les produits du terroir, le patrimoine bâti et naturel.

A. Une fréquentation touristique très concentrée sur la saison estivale et diffuse sur le territoire.

Les trois thématiques qui jouent un rôle majeur dans l'attractivité touristique du territoire sont les sports et activités de pleine nature, la recherche de bien-être et l'art de vivre.

Pendant la saison estivale (juillet et août), la clientèle est familiale et pratique des activités de pleine nature (promenades, baignades, rencontres, marchés, visites de villages...). Hors saison estivale, la clientèle est

sportive (couples ou groupes d'amis) et pratique la randonnée pédestre ou équestre, le VTT, l'escalade ou le vol libre. De juin à septembre, la clientèle dite « senior » est à la recherche de bien-être et d'art de vivre. On constate que 65 % de la clientèle est française et 35 % étrangère. La fréquentation est en hausse notamment celle des clientèles françaises de proximité (Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) et étrangères (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni).

Le tourisme constitue une des premières activités du territoire. La capacité d'accueil est modeste avec une forte dominante des résidences secondaires. Cette activité est très saisonnière. Plus de la moitié des nuitées est réalisée en juillet-août et le quart au printemps.

B. Un environnement naturel propice aux sports et au tourisme de santé

Le territoire des Baronnies Provençales, avec sa topographie variée de moyenne montagne, la richesse de sa nature et de son patrimoine ainsi que par sa faible densité de population est un espace propice au développement et la pratique des activités sportives et de loisirs en lien avec la nature.

Les brochures touristiques mettent en avant la qualité paysagère, sa flore et sa faune, sa diversité et son caractère.

Le territoire permet la pratique d'activités spécifiques comme la chasse, la pêche, la randonnée pédestre et équestre, la pratique du V.T.T., le cyclotourisme, l'escalade, le vol libre, la baignade en rivière, qui ne nécessitent pas d'équipements lourds.

Une pratique VTT et pédestre fortement concentrée sur le territoire : à l'est et à l'ouest pour les départs de randonnées pédestre et surtout à l'est pour les points de départ VTT.

Le tourisme de santé est aussi présent sur le territoire, par le biais de cures thermales médicales ou de séances de remise en forme. Les clientèles sont essentiellement françaises, originaires pour la plupart des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

C. L'essor de l'agrotourisme

L'attractivité du territoire s'est construite en lien avec les activités agricoles présentes (cf annexes : image des oliviers, des champs de lavandes, des estives et des troupeaux...).

Le développement du tourisme traduit une volonté des agriculteurs de mettre en place des activités agrotouristiques.

- L'agriculture du territoire se caractérise par un nombre important d'exploitations accueillant du public. Ces structures peuvent proposer un hébergement en gîte et la formation du public à la transformation fermière. (ouverture au public dans le cadre de réseaux comme « Accueil Paysan » et « Bienvenue à la ferme » qui proposent notamment l'ouverture aux métiers de l'agriculture et la découverte des produits locaux.)
- En outre, la diversité des productions agricoles du territoire a suscité de nombreuses activités de transformations (moulins à huile, activités de distillation des plantes aromatiques...). De nouvelles activités voient ainsi le jour comme les randonnées thématiques, les démonstrations de distillation ou visites d'outils tels que les moulins à huile traditionnels; les visites de musées et d'écomusées qui contribuent à la préservation et la valorisation de ces activités.

Les étudiants pourront illustrer leurs propos par des exemples d'activités agricoles comme la culture de l'olivier [activité importante dans le Nyonsais, dont la découverte est proposée à travers des sentiers de randonnées, des espaces muséographiques des manifestations (les Olivades) qui sont l'occasion de déguster les huiles et olives des différents producteurs.] ou encore la culture de la lavande et des plantes à parfum, aromatiques et médicinales. La découverte de ces activités est proposée à travers des routes ou circuits touristiques comme par exemple la route touristique de la Lavande qui traverse le territoire des Baronnies Provençales ou encore la route touristique de l'olivier (Drôme Provençale - Nyonsais)

D. Un tourisme patrimonial

Les Baronnies Provençales sont un territoire, dont le relief a conditionné l'occupation et la valorisation des terroirs. En effet, on peut distinguer le cœur du massif, profondément rural, et les vallées ou les plaines contiguës où les villes se sont développées.

- Un patrimoine archéologique : (voir carte 10 : vestiges archéologiques mentionnés)
- Un patrimoine hérité du Moyen -Age : La féodalité a profondément marqué ce territoire. Les familles, qui ont dominé la région, ont organisé un réseau cohérent de châteaux et de villages fortifiés. L'essentiel des édifices religieux médiévaux des Baronnies est de style roman. Quatre grands édifices, tous rattachés à une abbaye ou un ordre militaire, dominent la région : Notre-Dame de Beauvert à Sainte-Jalle, Notre-Dame de Calma à Lachau, Notre-Dame à Lagrand et l'église prieurale de Saint-André-de-Rosans. Sont présentes aussi une quarantaine d'autres églises, de dimension modeste.

Éléments de réflexion pour le croquis :

On peut attendre des candidats qu'ils représentent les éléments suivants.

- Les principales zones de relief (distinguer les espaces de plaines, de montagnes et les vallées). On peut attendre des candidats qu'ils mentionnent des points d'altitude, l'orientation des chaînes montagneuses. (à valoriser).
- Les principaux cours d'eau (l'Eygues, l'Ouvèze, le Lez, la Méouge, le Buëch).
- Les principales localités du territoire et les villes portes visibles sur la carte 1 (Sisteron, Veynes, Grignan, Valréas, Vaison-la-Romaine)
- Les axes de transport : les axes routiers principaux (déjà présents sur le fond de carte) et les axes secondaires.
- Les sites et lieux touristiques (regroupés par types de sites et représentés par des figurés ponctuels):
 - Les sites culturels
 - Les sites de découverte de la nature
 - Les principales zones d'activités de pleine nature et de loisirs

Le croquis devra être accompagné d'une légende organisée et structurée.